

MARES ET GRENOUILLES :
DES "FAUX-AMIS" EN TOPONYMIE

Les "faux-amis", terme récent en linguistique appliquée, désignent des mots de forme et d'étymologie semblables dont le sens est différent en tout ou en partie. Le champ de la traduction en fourmille. Ainsi, l'anglais *actual*, le français *actuel* peuvent, chez les non-informés, provoquer des méprises d'une langue à l'autre : la réalité et la présence, ce n'est pas la même chose. Il faut se méfier.

Deux lieux-dits soustonnais invitent à une égale méfiance dans le champ de la microtoponymie. C'est le cas, nous a-t-il semblé, des **Graouillères** et du **Graouot du Cout de Lesque**, que nous avons recensés dans notre relevé des noms de lieux et lieux-dits de Soustons. Qu'on en juge. Ils pourraient servir d'exemple.

I - Le lieu-dit forestier Las Graouillères¹

Il se situe au quartier d'Hardy, à l'ouest de l'Étang-Blanc (carte IGN 1343 OT, coordonnées 4842-630). Comme un certain nombre de toponymes, il tire son nom de la faune qu'il héberge. Dans la catégorie des petits animaux, communes sont les grenouilles, en gascon 'graouïlhe', *graolhas* – à Soustons 'groulhes', *grolhas*, attesté dans l'*Atlas linguistique de la Gascogne* et encore en usage –, du bas-latin **ranucula* « petite grenouille », diminutif de *rana* « grenouille ». Avec le suffixe locatif gascon '-ère' *èra*, 'Graouillère' désigne un « lieu où il y a des grenouilles ».

L'absence du *-n-* latin entre deux voyelles est propre au gascon, mais pas généralisée. Le *r-* initial latin qui se transforme en *arr-* dans le domaine aquitain, mais également, selon Rohlfs, dans l'Espagne du nord (Aragon) et ailleurs (Sardaigne, Sicile, Calabre, Naples²) a donné lieu à un groupement consonantique *gr-* qui n'est pas étymologique. Il est généralement expliqué par des raisons onomatopéiques. On est fondé à en douter car, au vu d'exemples nombreux, tant vaut pour signifier la grenouille et son cri, le groupe consonantique *gr-* ('graouïlhe' « grenouille ») que le groupe *arr-* ('arrane' « rainette »), ou la consonne *r-* seule ('ranà' « coasser »). Les différenciations doivent renvoyer à des aires linguistiques distinctes. Chez nous, un paradigme ne s'impose pas puisque 'groulhe' désigne la grenouille et 'ranà' le verbe coasser.

¹ Graphie cadastrale. Dans le corps du texte, nous graphions en italiques les mots latins et de langues étrangères. Les mots de langue d'oc tels qu'ils apparaissent dans les lexiques sont mis entre guillemets simples (' '), leur transcription en graphie occitane normalisée est en italiques. Les équivalents français sont entre guillemets français (« »).

² Cf. Rohlfs (*Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*)

Pourtant, tous deux procèdent d'un même étymon.

Graphie occitane normalisée : **Las Graolhèras**.

II -Le lieu-dit forestier Le Graouot du Cout de Lesque

Ce nom de lieu désigne une borne et une zone forestières, en plein pignadar, aux confins du quartier d'Hardy et de la commune de Seignosse (carte IGN 1343 OT, coordonnées 4842-630), non loin de Las Graouillères.

Décomposons le mot :

1. **Graouot**, est le diminutif de 'grau'. Ce terme recouvre plusieurs significations.

En Provence et sur le littoral languedocien, *grau* désigne le « chenal par lequel un étang ou une rivière débouche dans la mer » (Alibert, Mistral). On le rencontre dans des noms de lieux comme Le-Grau-du-Roi, Le-Grau-d'Agde.

Grau viendrait du latin *gradus*, « grade, degré », employé métonymiquement dès l'époque impériale (on trouve des attestations dans l'*Itinéraire* d'Antonin et chez Ammien Marcelin) pour désigner un havre à la sortie d'une embouchure où les navires peuvent entrer, aborder et d'où ils peuvent sortir à tout moment. Du Cange (*Glossarium mediae et infimae latinitatis*), précise bien que c'est parce que la terre y est toujours plus haute que l'eau (*continuo terram aqua altiolem*). On retrouve là l'étymon *gradus* qui est porteur du sème de niveau. Il n'a pas cet usage en Gascogne, où un tel chenal est appelé *corrent*, « courant », comme dans la désignation : *lo corrent de l'estanh de Soston*, « le courant de l'étang de Soustons ».

On rencontre aussi *grau* (substantif masculin), ainsi que *grava* (substantif féminin) et de nombreux dérivés, avec le sens de « gravier », du latin médiéval *grava*, dont l'origine est discutée. L'opinion la plus rapportée le fait dériver d'un hypothétique **grava* pré-latin. Pierre Guiraud, ainsi qu'avant lui Mistral, sont tentés de le rapprocher du latin classique *gravem*, « lourd, pesant, dur, difficile ». Quoiqu'il en soit, ce sens de *grau*, *grava* s'est étendu à un type de terrain, qu'on appelle en mécanique des sols une grave, un sol composé de grosses particules sans argile. Ce type de sol a donné son nom aux vins de Bordeaux de la région de Pessac-Léognan, les Graves.

Mistral signale en languedocien *gravèu* pour désigner une « terre argileuse mêlée de petites pierres » et relève *grava*, « boue en Béarn ». En montagne bigourdane, selon Marcellin Bérôt (*La vie des hommes de la montagne racontée par la toponymie*), 'graueta', 'grauè' désignent un « coin marécageux », une « zone humide ». En Bigorre et en Gironde, selon Simin Palay, 'grau', 'graube', 'gràuo' désignent un borbier, une mare et aussi le gravier. À Soustons, l'*Atlas linguistique de la Gascogne* a relevé 'grabe' pour « flaque boueuse ». À Saint-Lézer (H.-P.), un bas-fond est appelé 'lou grau' (Palay). Vincent Foix donne pour 'grabe' le sens de : « fange, boue mêlée d'argile (Chalosse) », pour 'gràu' substantif masculin, « marais fangeux », pour 'graùe' substantif féminin, « mare

au milieu des pignadars ». On est passé du sens de grave, sol sans argile, à un sol argileux, puis à fange et à mare.

Aucun dictionnaire gascon ne signale le diminutif *grauòt*, mais il n'a pas échappé à Mistral qui note 'gravot', 'grabot' « petit marais en Béarn ». Sans aucun doute, **Graouot** désigne « une petite mare dans les pins ».

On pourrait être tenté de faire dériver *grau*, au sens de mare, de *graolha*, « grenouille ». On aurait tort. Outre qu'un terme spécifique est utilisé pour désigner une mare à grenouilles (*graolhèra* | *grolhèra*), on remarquera que les graphies *grau* et *grao-* permettent de distinguer la diphtongue *-au* de *grau* des deux voyelles *-ao-* prononcées distinctement dans *grao-*. Par ailleurs, *graolha*, « grenouille » procède du latin *rana* « grenouille » par son diminutif populaire **ranucula*, le groupe initial *gr-* pouvant s'être substitué au *r-* par imitation du cri de l'animal, comme on vient de le voir.

2. Quant au **Cout-de-Lesque**, c'est un composé : 'cout', *cot*, désigne un coin, l'intérieur de deux limites formant angle (cf. *lo cot deu huec*, « le coin du feu »), ici le coin d'un terrain. 'Lesque' peut être, ou bien 'lesque', le « carex, fougère des marais », un champignon, « agaric ou bolet amadouvier », ou bien, si on lit 'lèsque', une « tranche étroite et mince », une « clairière étroite dans les pins » (Arnaudin, Foix, Palay). Les trois sens sont possibles s'agissant d'une mare dans la forêt : 1. « la petite mare dans les pins au coin où pousse de la fougère des marais », 2. « la petite mare dans les pins au coin où pousse du bolet amadouvier », 3. « la petite mare dans les pins au coin de la clairière étroite ». Des trois, l'indication la plus singulièrement signalétique est celle de la clairière, car fougère des marais et même bolet amadouvier ont leur place toute trouvée dans une mare. La composition surdéterminée du lieu-dit semble indiquer une volonté de le distinguer de nombreux autres : les mares, aujourd'hui asséchées, étaient nombreuses, selon un témoignage, dans cette zone forestière.

Graphie occitane normalisée : **Lo Grauòt deu Cot de Lesca.**

Les grenouilles sont dans la mare, la mare est propice aux grenouilles. Le nom propre du lieu nous le rappelle, tout comme ferait Monsieur de la Palice. L'important est de ne pas confondre : il est des noms de lieux qui évoquent irrésistiblement les grenouilles ('graouè', 'graouot'), ils ne désignent pas initialement des mares, encore moins des mares à grenouilles. Il ne faut pas confondre 'graouillère' avec 'graouè'. La toponymie, toute imparfaite qu'elle soit, s'applique à éclairer le nom propre du lieu, malgré la prégnance – un autre faux-ami – des associations sémantiques.